CODES 93
Comité Départemental d'Education
pour la Santé en Seine-Saint-Denis
74 rue Marcel Cachin
93000 BOBIGNY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

CODES 93
74 rue Marcel Cachin
93000 BOBIGNY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée Générale de l'association CODES 93,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **CODES 93** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque

l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 30 mai 2025

Le commissaire aux comptes

SOCIETE PARISIENNE D'EXPERTISE
« SOPAREX »

Philippe GARNIER

ANNEXE AU RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que des comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de sons rapport, étant toutefois rappelé que les circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au 31/12/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	14 620,96	8 956,97	5 663,99	2 054,13
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	**14 620,96**	**8 956,97**	**5 663,99**	**2 054,13**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	7 015,00		7 015,00	29 073,79
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	190 790,32		190 790,32	371 499,92
Valeurs mobilières de placement	152,50		152,50	152,50
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	526 713,72		526 713,72	461 372,45
Charges constatées d'avance	219,76		219,76	12 909,51
TOTAL (II)	**724 891,30**		**724 891,30**	**875 008,17**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**739 512,26**	**8 956,97**	**730 555,29**	**877 062,30**

SOPAREX
Commissaire aux comptes
POUR IDENTIFICATION

BILAN PASSIF

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	133 884,07	98 223,40
Excédent ou déficit de l'exercice	52 797,74	35 660,67
Situation nette (sous total)	*186 681,81*	*133 884,07*
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**186 681,81**	**133 884,07**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	415 567,30	616 478,10
TOTAL (II)	**415 567,30**	**616 478,10**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	18 887,00	35 992,00
TOTAL (III)	**18 887,00**	**35 992,00**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 398,33	12 870,81
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	97 487,53	77 428,25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	533,32	409,07
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	**109 419,18**	**90 708,13**
Ecarts de conversion passif **(V)**		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**730 555,29**	**877 062,30**

SOPAREX
Commissaire aux comptes
POUR IDENTIFICATION

COMPTE DE RÉSULTAT

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	96 383,00	96 578,00
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	227 477,09	674 190,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	17 105,00	
Utilisations des fonds dédiés	562 615,90	229 274,00
Autres produits	246,17	5 856,16
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**903 827,16**	**1 005 898,16**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	97 098,71	54 925,23
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	5 657,65	4 695,16
Salaires et traitements	275 245,37	219 888,43
Charges sociales	90 364,06	71 819,02
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 147,02	565,38
Dotations aux provisions		1 606,00
Reports en fonds dédiés	361 705,10	616 478,10
Autres charges	21 227,22	3 140,87
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**853 445,13**	**973 118,19**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**50 382,03**	**32 779,97**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 415,71	2 280,70
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**2 415,71**	**2 280,70**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**2 415,71**	**2 280,70**

SOPAREX
Commissaire aux comptes
POUR IDENTIFICATION

COMPTE DE RÉSULTAT

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**52 797,74**	**35 060,67**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		-600,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		**-600,00**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**600,00**
Participation des salariés aux résultats **(VII)**		
Impôts sur les bénéfices **(VIII)**		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**906 242,87**	**1 008 178,86**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**853 445,13**	**972 518,19**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**52 797,74**	**35 660,67**

SOPAREX
Commissaire aux comptes
POUR IDENTIFICATION

ANNEXE COMPTABLE

SOPAREX
Commissaire aux comptes
POUR IDENTIFICATION

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

Le Comité départemental d'éducation pour la santé - CODES 93 est un organisme associatif d'interventions auprès des populations et de formation des professionnels des secteurs médicaux, socio-médicaux et éducatifs. La finalité de ses missions est d'agir pour l'amélioration de la santé, l'autonomie, la qualité de vie et le bien-être des populations.

Il intervient depuis 1978 avec une approche globale de la santé au plus près des **populations à tous les âges de la vie**, prioritairement auprès de celles en **situation de précarité**.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Le CODES 93 déploie une offre de service basée sur les valeurs et les principes d'action de la promotion de la santé tels qu'établis par la Charte d'Ottawa et de la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé.
Les programmes du CODES 93 s'inscrivent dans les priorités locales, régionales et nationales de santé publique. Ils répondent également au plus près des besoins analysés auprès des populations ciblées.

Son expertise aussi bien méthodologique, que populationnelle et thématique, en promotion de la santé, gestion de projets, animation d'actions et ingénieries (formation/pédagogie/évaluation) est reconnue sur l'ensemble du territoire de la Seine-Saint-Denis et plus largement en Île-de-France :

Expertise méthodologique : conception, mise en œuvre, évaluation de projets de promotion de la santé et animation d'actions collectives en éducation pour la santé.

Expertise thématique : développement des compétences psychosociales, prévention des conduites addictives, nutrition.

Expertise populationnelle : auprès des populations en situation de précarité, des jeunes, des professionnels des secteurs sanitaires-sociaux-médicosociaux-éducatifs.

Les moyens mis en oeuvre :

Ressources humaines internes au CODES 93

- **Le directeur du CODES 93** : spécialiste en promotion de la santé et en formation initiale et continue dans le domaine sanitaire, social, médico-social et éducatif ;
- **Trois chargées de projet** : spécialiste en promotion de la santé, méthodologie de projet et en intervention auprès des populations en situation de précarité ;
- **Une formatrice-consultante certifiée** : spécialiste en promotion de la santé, méthodologie de projet, ingénierie de formation/pédagogique

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 730 555,29 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 52 797,74 Euros.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

SOPAREX
Commissaire aux comptes
POUR IDENTIFICATION

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode rétrospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Install. Gene. Agenc. Amenag.	10 ans
- Install. Gene. Agenc. Amena pf	10 ans
- Matériel de bureau et informat	3-8 ans
- Pf- matériel de bureau et info	3 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SOPAREX
Commissaire aux comptes
POUR IDENTIFICATION

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement **TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL**			
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions — Sur sol propre			
	Constructions — Sur sol d'autrui			
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers	2 655		
	Autres immos corporelles — Matériel de transport			
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique	6 209		5 757
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL	8 864		5 757
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL			
	TOTAL GENERAL	8 864		5 757

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. **TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles **TOTAL**				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions — Sur sol propre				
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles — Inst. gal. agen. amé. divers			2 655	
	Autres immos corporelles — Matériel de transport				
	Autres immos corporelles — Mat. bureau, inform., mobilier			11 966	
	Autres immos corporelles — Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL			14 621	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL				
	TOTAL GENERAL			14 621	

SOPAREX
Commissaire aux comptes
POUR IDENTIFICATION

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	2 655			2 655
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	4 155	2 147		6 302
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		6 810	2 147		8 957
TOTAL GENERAL		**6 810**	**2 147**		**8 957**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

SOPAREX
Commissaire aux comptes
POUR IDENTIFICATION

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		7 015	7 015	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés		958	958	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		3 022	3 022	
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	10 730	10 730	
		Divers	176 015	176 015	
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	(3)	65	65	
	Charges constatées d'avance		220	220	
	TOTAUX		**198 025**	**198 025**	

Renvois

(1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

(3) Créances reçues par legs ou donations

SOPAREX
Commissaire aux comptes
POUR IDENTIFICATION

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	220
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**220**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	189 767
Disponibilités	
TOTAL	**189 767**

SOPAREX
Commissaire aux comptes
POUR IDENTIFICATION

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Report à nouveau	98 223,40		35 660,67		133 884,07
Excédent ou déficit de l'exercice	35 660,67		52 797,74	35 660,67	52 797,74
TOTAUX	**133 884,07**		**88 458,41**	**35 660,67**	**186 681,81**

SOPAREX
Commissaire aux comptes
POUR IDENTIFICATION

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Conseil Régional Ile de France n°EX056486	8 550,00		8 550,00				
Conseil Régional Ile de France n°EX056705	9 500,00		9 500,00				
PNA CVT N°2022-3	8 000,00		2 000,00			6 000,00	
DRIAFF CVT N° 13B-R-27	24 262,20		24 262,20				
ARS-CVT -2023 N° 202305500	7 500,00					7 500,00	
ARS-CVT -2023 N° 202304415 année 2024-2025	89 000,00		44 500,00			44 500,00	
ARS-CVT -2023 N° 202304415 annéé2023	22 250,00		8 900,00			13 350,00	
ARS-CVT -2023 N° 202306787	17 386,60		9 935,60			7 451,00	
ARS-CVT -2023 N° 202304481	13 300,00		7 600,00			5 700,00	
ARS-CVT -2023 N° 202306661	35 804,70		19 891,70			15 913,00	
ARS-CVT -2023 N° 202304550	102 030,00		38 127,00			63 903,00	
ARS-CVT -2023 N° 202304967	23 000,00		6 900,00			16 100,00	
ARS-CVT -2023 N° 202304607	15 390,00		10 530,00			4 860,00	
ARS CVT - N°262-2023 DSP	4 200,00		2 400,00			1 800,00	
ARS-CVT -2023 N° 202304704	21 000,00		3 000,00			18 000,00	
ARS-CVT -2023 N° 202304790	20 879,10		13 919,10			6 960,00	
ARS-CVT -2023 N° 202304932	28 500,00		19 500,00			9 000,00	
ARS-CVT -2023 N° 202304937 année 2023	42 645,50		38 156,50			4 489,00	
ARS-CVT -2023 N° 202304937 année 2024-2025	89 780,00		13 467,00			76 313,00	
ARS-CVT -2023 N° 202304951	22 100,00					22 100,00	
CONVT ° DIR PJJ IDF OM 2023	9 000,00		6 000,00			3 000,00	
ARS -CVT N°202404358		19 000,00	17 100,00			1 900,00	
ARS CVT-202408763		30 000,00	21 000,00			9 000,00	

SOPAREX
Commissaire aux comptes
POUR IDENTIFICATION

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ARS-CVT N°202404350		24 838,00	19 870,00		4 968,00	
ARS-CVT N°202404351		7 500,00	6 000,00		1 500,00	
ARS-CVT N°202404359		42 299,00	25 379,00		16 920,00	
ARS-CVT N°202404362		16 200,00	11 340,00		4 860,00	
ARS-CVT N°202404506		12 000,00	2 400,00		9 600,00	
ARS-CVT N°202405022		45 000,00	13 500,00		31 500,00	
Subvention MILDECA IDF 2024		14 500,00	10 150,00		4 350,00	
Départ seine-st-denis CVT12/08		7 000,00	5 600,00		1 400,00	
DOSS.EX046507 - ACDEVELOPPEMEN		230,30			230,30	
Subv FIPD N°2023/D/16	1 000,00				1 000,00	
AGIR IN - ST DENIS 2021/2024	700,00				700,00	
CONV-2023-10-19-42DE 2023/2024	700,00				700,00	
TOTAL	**616 478,10**	**255 367,30**	**456 278,10**			**415 567,30**

SOPAREX
Commissaire aux comptes
POUR IDENTIFICATION

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

Les engagements à réaliser sur ressources affectées sont de 415 567.30 €

Engagements	Exercice N	Exercice N-1
Sur apports		
Sur subventions de fonctionnement	361 705,10	616 478,10
Sur dons manuels		
Sur legs et donations		
TOTAL	**361 705,10**	**616 478,10**

SOPAREX
Commissaire aux comptes
POUR IDENTIFICATION

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à 1 an max. à l'origine				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	11 398	11 398		
Personnel & comptes rattachés	46 079	46 079		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	36 456	36 456		
Etat & autres collectiv. publiques — Impôts sur les bénéfices				
Etat & autres collectiv. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée				
Etat & autres collectiv. publiques — Obligations cautionnées				
Etat & autres collectiv. publiques — Autres impôts, tax & assimilés	14 952	14 952		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	533	533		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	**109 419**	**109 419**		

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

SOPAREX
Commissaire aux comptes
POUR IDENTIFICATION

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 920
Dettes fiscales et sociales	71 480
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**76 400**

SOPAREX
Commissaire aux comptes
POUR IDENTIFICATION

ENGAGEMENTS

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 18 887,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux de charge		40,00 %
Taux d'actualisation	3,15 %	
Départ volontaire à	67 ans	

Le critère retenu dans la comptabilisation des indemnités de fin de carrière est le départ volontaire à la retraite à partir de 67 ans.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
KOESIO	24 640					24 640
TOTAL (1)	**24 640**					**24 640**

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	**24 640**					**24 640**

SOPAREX
Commissaire aux comptes
POUR IDENTIFICATION

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMMISSAIRES AUX COMPTES

SOPAREX

22 rue CHARCOT

75013 PARIS-13

MESSALES ET ASSOCIES

30 rue Clément Ader

91280 SAINT-PIERRE-DU-PERRAY

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
Les honoraires comptabilisés au titre de l'exercice	4 800	4 920
TOTAL	**4 800**	**4 920**

SOPAREX
Commissaire aux comptes
POUR IDENTIFICATION

LES EFFECTIFS

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

LES EFFECTIFS

	31/12/2024	31/12/2023
Personnel salarié :	**8,00**	**7,00**
Ingénieurs et cadres	3,00	3,00
Agents de maîtrise	1,00	1,00
Employés et techniciens	4,00	3,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

SOPAREX
Commissaire aux comptes
POUR IDENTIFICATION